



Motion des représentants de proximité

Depuis le 18 janvier, de nombreux salariés de l'antenne Provence-Alpes, qu'ils soient grévistes ou pas, ont affirmé leur opposition à la mise en place d'une nouvelle émission qui doit commencer le 25 janvier prochain à 18h30.

Les raisons ?

Au moment où nous nous réjouissons tous de l'ouverture d'un nouveau rendez-vous de proximité, nous constatons que celle-ci ne sera que de façade avec une tranche d'info sans ambitions qui verrait le jour au prix d'un travail colossal des équipes pour cacher la misère.

Car la rédaction, les personnels techniques et administratifs de France 3 Provence-Alpes subissent de plein fouet une politique de l'emploi, installée depuis trop longtemps, qui met l'ensemble des services en sous-effectif à coups de postes gelés, supprimés ou redéployés.

La vision pour fabriquer cette émission à « moyen constant » avancée par la direction, qui déjà, en soi, est un problème, est tout simplement une « fake news » dans la mesure où la charge de travail augmente à tous les niveaux (son, montage, rédaction, vidéothèque, cadre de régie...).

Alors que le nombre de postes se réduit, il faut donc tout simplement « faire plus avec moins ».

Rajoutons que ce rendez-vous est imposé dans l'urgence, alors même que l'entreprise subit, comme beaucoup d'autres, les dommages d'une pandémie incontrôlable. Dans une période où l'angoisse augmente, le moment est d'autant plus inadéquat pour imposer une accélération des cadences sans que les moyens ne soient donnés.

Quand travail des salariés rime avec qualité empêchée et objectifs inatteignables, nous souhaitons rappeler à la direction son obligation de résultat quant à la santé de son personnel. Les élus, quant à eux, conscients de leurs responsabilités ne manqueront pas de réagir.

Par conséquent les élus de l'instance de proximité de France 3 Provence-Alpes exigent que la direction renvoie à une date ultérieure la mise en place de cette nouvelle émission afin que le professionnalisme de nos antennes, la santé et la sécurité des salariés soient pleinement préservées.

Fait à Marseille le 22 Janvier 2021

Motion signée par 6 représentants de proximité sur 7.